

## Un partenariat entre pêcheurs et gendarmerie



Un partenariat entre pêcheurs et gendarmerie

Une convention de partenariat a été signée le 06 février dernier entre la Fédération du Gers pour la pêche et la protection du milieu aquatique et la gendarmerie du Gers. Son Président, René Loubet et le colonel Sébastien Mahey ont officialisé cette nouvelle collaboration qui permettra :

- Une meilleure connaissance entre gendarmes et gardes particuliers.
- Pour les gendarmes, de développer leurs connaissances sur la réglementation de la pêche et des milieux aquatiques
- Pour les gardes, de bénéficier de conseils et d'informations.

Cette collaboration favorisera l'échange et la mise en place de services communs sur l'ensemble du département, où la fédération compte 29 gardes.



328746202\_1517597382062047\_4947537671918299237\_n.jpg